

EINVILLE au JARD

54370

Pour envoyer un mail :

mairie.einville-au-jard@wanadoo.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES N° 55

Convoqué le 5 décembre 2019, le Conseil Municipal s'est réuni le 12 décembre 2019, sous la présidence de M. Marc VILLEMANN, Maire

PRESENTS : MM/Mmes Véronique ADMANT, Christian BRICOT, Isabelle GENIN, Gérard HOUOT, Jacques LAVOIL, Colette LANGKUST, Philippe LEONARD, Cédric MASSON, Fabrice YONGBLOUTT.

EXCUSE : Bruno LEHMANN (pouvoir à Colette LANGKUST)

ABSENTES : Sylvie ADANT-VIOLART, Brigitte THIRIET

Madame Isabelle GENIN a été nommée secrétaire de séance.

• Compte-rendu du conseil municipal du 7 novembre 2019

Lecture a été faite du compte-rendu du dernier conseil municipal qui a fait l'objet d'aucune remarque.

• Compte-rendu commission « Info-com » 18 novembre et 2 décembre 2019

L'objet de ces réunions concernait l'élaboration du prochain bulletin semestriel. Une première relecture des différents articles a été faite.

• Compte-rendu commission « Travaux » du 14 novembre et 11 décembre

Ces deux réunions concernaient le plan d'aménagement d'accès de la future école et du collège, en présence des différents partenaires et utilisateurs.

Le dernier plan présenté a été acté. L'estimation prévisionnelle des travaux se monte à 1 490 000€.

• Provision Maison de Retraite

La commune a intégré dans son budget, sous forme de provision, le montant versé par la maison de retraite, pour faire face aux grosses réparations, et effectuer un placement financier à due concurrence augmenté des intérêts perçus. A l'unanimité, le conseil décide d'effectuer le placement d'un montant brut de 36 500 € en bons du Trésor négociables émis en dessous du pair

pour une durée d'un an, soit un prélèvement net d'environ 36 118,89 € et de diminuer la provision pour un montant de 5 238,47 €.

• **Décision modificative au budget général**

A l'unanimité, les membres du Conseil municipal décident de modifier et d'ouvrir les crédits suivants au budget général 2019 :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (chap.) - opération	Montant	Article (chap.) - opération	Montant
15722(040) : Provisions pour grosses réparations	5 239,00		
202(20) : Frais liés doc.urbanisme et numé.	3 600,00		
2151(21) : Réseaux de voirie	15 000,00		
21578(21) : Autre matériel et outillage	-23 000,00		
2183(21) : Matériel de bureau et matériel inform.	8 500,00		
2188(21) : Autres immob.corporelles	27 000,00		
2312(23) : Agencements et aménagements	-36 339,00		
	0,00		

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (chap.) - opération	Montant	Article (chap.) - opération	Montant
		78155042° / Rep.sur prov.pour risques et	5 239,00
			5 239,00
	0,00		5 239,00

• **Avenant de transfert avec SINBIO SCOP**

A la majorité (1 abstention), le conseil autorise le maire à signer l'avenant de transfert de SINBIO Sarl à la société SINBIO Scop (Maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux du Canal du Moulin).

• **Tarifs bois**

Monsieur le Maire expose qu'il reste du bois des exercices précédents et propose de le céder à un prix inférieur à celui de l'exercice en cours.

A la majorité, le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs suivants :

- 10 € pour le bois de l'année et le bon bois des années antérieures (chêne, charme et gros hêtre) ;
- 5 € pour le bois déclassé.

Il sera demandé aux affouagistes, dont le tirage au sort leur désignera un lot dans les parcelles 17 et 21, de stérer selon la qualité des bois.

7 voix pour - 3 abstentions - 1 contre.

- **Chemin d'accès salle polyvalente**

Il convient de nommer la voie d'accès du Familial. A la majorité (2 voix pour Chemin du Familial, 2 abstentions) cette voie est appelée Chemin de la Vignotte (nom du lieudit de l'ancien cadastre).

- **Demande maintien de la Trésorerie**

A la demande des agents de la Direction Générale des Finances Publiques, à l'unanimité, le conseil demande au gouvernement et aux autorités de la DGFIP le maintien et le renforcement d'un réel service de proximité. En conséquence, ils demandent que la trésorerie soit maintenue, pérennisée afin d'exercer dans de bonnes conditions ses missions.

- **Location du Familial à la boucherie L'Einvilleoise**

Aurélien GERARD souhaite organiser une soirée Saint Valentin, le 15 février prochain. A cette occasion, il demande la location du Familial. A la majorité (1 abstention), le conseil autorise cette location.

- **Règlement du Familial**

Un nouvel article (n° 10 Ordures Ménagères) est inséré dans le règlement du Familial.

« A compter du 1^{er} janvier 2020, le locataire s'engage à reprendre ses déchets. Un container à verre est disponible au Familial ».

Le conseil accepte à l'unanimité cette modification.

- **Demande subvention Comité des Fêtes**

Suite à l'achat de friandises par le Comité des Fêtes à l'occasion de la Saint Nicolas, le conseil accepte de lui verser une subvention de 82,74 Euros.

- **Informations diverses**

- L'adresse postale de METHASANON est 1 chemin de la Grande Haie – 54370 EINVILLE AU JARD

- Une borne électrique permettant de recharger 2 véhicules, sera installée Place de la Fontaine, par le Pays du Lunévillois.

Le maire et les conseillers vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.

Prochain conseil : jeudi 13 février 2020 à 20 h 00



Le Maire, les Adjointes et les Membres du Conseil Municipal
ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux le

VENDREDI 17 JANVIER 2020 À 19 H 00
SALLE MIRABELLE DU FAMILIAL

Ce moment privilégié du début d'année permettra de rassembler tous les Einvilloises et Einvillois,
d'honorer les sportifs méritants, de remercier les bénévoles pour leurs actions quotidiennes au service de nos concitoyens et du bien
vivre ensemble à Einville-au-Jard et sur notre territoire du Sânon

Nous y associerons les acteurs économiques de notre commune, qui, par leur dynamisme et leur esprit d'entreprendre contribuent
au développement de notre village.

Nous débuterons cette manifestation avec la rétrospective de l'année.

Le retour du coupon-réponse joint est indispensable, pour la bonne organisation de cette soirée, que nous concluons autour du verre de
l'amitié. **Merci de confirmer votre présence au plus tard le 10 janvier 2020.**

Mairie d'Einville-au-Jard, 5 rue Karquel 54 370 / Téléphone 03 83 72 92 01 / courriel : mairie.einville-au-jard@wanadoo.fr



COUPON-RÉPONSE

Nom : _____ Prénom : _____

Nom : _____ Prénom : _____

participera/participeront ne participera/participeront pas

A la cérémonie des vœux qui se déroulera
le vendredi 17 janvier 2020 à 19h00 Salle « Le Familial »